

**Procès-Verbal du Comité De Direction restreint (CDD)
Polytech Nice Sophia
Séance du 19 octobre 2023 – 13h30 Salle A-371**

Nom, Prénom :	Fonction	PLENIER : 17
CAMINADA, Alexandre	Professeur, Directeur PNS	X + GE + DLH (3 voix)
ARRIGHI Nicole	Maître de conférences, Directeur dpt Génie Biologique (GB)	
BOULBE, Cédric	Maître de conférences, Directeur dpt Mathématiques Appliquée et Modélisation MAM)	X
CALLAGHAN, Delphine	Professeur, Directrice de la Communication et de la Vie Etudiante	A DISTANCE
COHEN, Stéphanie	Responsable du service des finances	X
COLLAVIZZA, Hélène	Maître de conférences, Directrice PeiP	A DISTANCE
D'ANGELO Yves	Professeur, Directeur laboratoire LJAD	
DANAIS, Patricia	Assistante de direction	A DISTANCE
DEVAUX, Emilie	DAC PNS	X
FRANQUET, Erwin	Professeur, Directeur dpt Bâtiments (BAT)	X
GAETANO, Marc	Maître de conférences, Directeur des Relations Internationales	X
JACQUEMOD, Gilles	Directeur PolytechLab	
LITOVSKY, Igor	Professeur, Directeur des admissions	
LORENZINI, Philippe	Professeur, Directeur des admissions	X
MALLET, Frédéric	Professeur, Directeur laboratoire I3S	
MIRAMOND, Benoit	Professeur, Directeur de la Recherche	
MULLER, Fabrice	Professeur, Directeur dpt Ingénierie des Systèmes Electroniques (ISE), Directeur de la Qualité et amélioration continue	A DISTANCE
RISSO, Christine	Maître de conférences, Directrice des Etudes	X
SAUCE, Gerard	Professeur, Directeur des Relations Entreprises	X
STARAJ, Robert	Professeur, Directeur du laboratoire LEAT	
TIGLI, Jean-Yves	Maître de conférences, Directeur dpt Sciences Informatiques	X
TONIN, Cyril	Responsable SI	A DISTANCE

Invité : Abdel MENHAJ, ingénieur qualité

OUVERTURE DE SÉANCE – 13H30

#	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DISCUSSIONS ET VOTES EN CDD RESTREINT	ACTIONS	SUIVI						
1	Bilan de l'audit du 2-3 octobre 2023	<p>Abdel MENHAJ, présente le bilan de l'audit de suivi 1 / ISO 9001 :2015, qui s'est déroulé les 2 et 3 octobre dernier. Il souligne les points forts, les points faibles ainsi que les opportunités d'amélioration identifiées par l'auditrice lors de cet audit et présente de manière plus précise les 2 non conformités mineures qui ont été identifiées, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de critères pour l'évaluation des services offerts par le Campus SophiaTech suite à la reprise de celui-ci des activités d'accueil, de logistique et de maintenance. - Intégration des vacataires dans le dispositif de sensibilisation et de communication du plan de management de la qualité 2023/2026. <p>Il informe que la direction travaille déjà sur le plan d'action en réponse à ces 2 non-conformités mineures. Enfin, il termine en indiquant que le prochain audit portera sur les processus Informatique / financier / RH.</p>	<p>Direction + Qualité : Préparer le plan d'action</p>	<p>FAIT</p>						
2	Validation PV du 21/09, 26/09 et 12/10	<p>Les procès-verbaux des séances du 21 et 26 septembre ainsi que celui du 12 octobre sont approuvés à l'unanimité.</p>	<p>ED : déposer les PV sur l'Intranet</p>	<p>FAIT</p>						
3	Prise en charge horaire des suivis de stage : proposition du VP Formation d'UniCA	<p>Alexandre CAMINADA fait part d'un courriel reçu le 25 septembre dernier par le VP Formation, Stéphane AZOULAY, concernant la mise en place d'un référentiel commun pour les heures de suivi de stage.</p> <p>Le CDD discute de la proposition et propose de voter sur chacun des éléments identifiés dans la proposition du VP Formation :</p> <table border="1" data-bbox="448 1037 1769 1420"> <thead> <tr> <th>Proposition du VP Formation</th> <th>Commentaires des membres</th> <th>Votes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 - « Ces heures sont comptabilisées hors service statutaire ».</td> <td>Le CDD demande à conserver les heures de suivi de stage dans le service. Tous les élèves-ingénieurs ont deux stages longs obligatoires dans le cursus qui demandent obligatoirement un enseignant-référent suiveur et une évaluation écrite et orale des compétences acquises, donc le suivi est une activité essentielle pour l'école qui</td> <td>Pour : 0 Contre : 16 Abstention : 1</td> </tr> </tbody> </table>	Proposition du VP Formation	Commentaires des membres	Votes	1 - « Ces heures sont comptabilisées hors service statutaire ».	Le CDD demande à conserver les heures de suivi de stage dans le service. Tous les élèves-ingénieurs ont deux stages longs obligatoires dans le cursus qui demandent obligatoirement un enseignant-référent suiveur et une évaluation écrite et orale des compétences acquises, donc le suivi est une activité essentielle pour l'école qui	Pour : 0 Contre : 16 Abstention : 1	<p>AC : répondre au VP-Formation</p>	<p>FAIT</p>
Proposition du VP Formation	Commentaires des membres	Votes								
1 - « Ces heures sont comptabilisées hors service statutaire ».	Le CDD demande à conserver les heures de suivi de stage dans le service. Tous les élèves-ingénieurs ont deux stages longs obligatoires dans le cursus qui demandent obligatoirement un enseignant-référent suiveur et une évaluation écrite et orale des compétences acquises, donc le suivi est une activité essentielle pour l'école qui	Pour : 0 Contre : 16 Abstention : 1								

		demande de la ressource en enseignant. Retirer ces heures du service pourrait conduire à un désengagement des enseignants pour le suivi des stages puisqu'ils devraient compléter leur service par des heures supplémentaires d'enseignement en face-à-face.			
	2 - « <i>Le nombre d'étudiants maximum pouvant être suivis par encadrant est de 12</i> ».	Le CDD demande le maintien du plafond à 24 stagiaires maximum fixé par décret du MESR. Réduire le plafond correspond pour l'école à un nombre insuffisant d'enseignant-référent au sein des équipes pédagogiques pour toutes les spécialités d'ingénieur.	Pour : 0 Contre : 15 Abstention : 2		
	3 – « <i>Au niveau L : 0,5 à 2 heqTD par étudiant suivi (Prise en charge par l'établissement 0,5 heqTD et au-delà de 0,5 heqTD sur ressource propre de la composante) »</i>	Le CDD demande le maintien de la rémunération actuelle fixée en CDD pour les stages obligatoires de PEIP1 (4 semaines niveau L1) et facultatifs de 3A (niveau L3) qui est de 0,2 HETD par étudiant sur ressources établissement CF X01.	Pour : 0 Contre : 15 Abstention : 2		
	4 – « <i>Au niveau M : 0,5 à 2 heqTD par étudiant suivi si stage inférieur à 3mois (Prise en charge par l'établissement 0,5 heqTD et au-delà de 0,5 heqTD sur ressource propre de la composante) »</i>	Le CDD demande le maintien de la rémunération actuelle fixée en CDD pour les stages facultatifs de 4A en retour de mobilité académique internationale (4 à 8 semaines niveau M1) qui est de 0,2 HETD par étudiant sur ressources établissement CF X01.	Pour : 0 Contre : 16 Abstention : 1		
	5 – « <i>Au niveau M : 1 à 2 heqTD par</i>	Le CDD demande le maintien de la	Pour : 0		

		<p><u>étudiant suivi si stage supérieur à 3mois avec participation à la soutenance (Prise en charge par l'établissement 1 heqTD et au-delà de 1 heqTD sur ressource propre de la composante)</u></p>	<p>rémunération actuelle fixée en CDD pour les stages obligatoires de 4A (17 semaines niveau M1) et 5A (23 semaines niveau M2) qui est de 3 à 5 HETD par étudiant (1 HETD pour l'évaluation des compétences écrites, 1 HETD pour l'évaluation des compétences orales, 1 à 3 HETD selon la modalité de la visite obligatoire en entreprise), sur ressources établissement CF X01. Le suivi des stages entrant dans le service et les stages n'apportant pas de fond propre spécifique à la composante, la charge doit en être supportée par le CF X01 de l'établissement.</p>	<p>Contre : 16 Abstention : 1</p>			
4	Modélisation des maquettes de formation	<p>Christine RISSO informe que les services centraux d'UniCA nous ont redonné la responsabilité de la modélisation de nos maquettes et ce en raison du manque de ressources pour le faire. Katia BARRAL est donc déjà en train de travailler sur la modélisation des maquettes. Isabelle SINTES, quant à elle se chargera de la vérification des charges d'enseignement. Christine RISSO demande aux directeurs de département de la tenir informée en cas de changements même mineurs.</p>					
5	Avancement des recrutements du personnel technique (1 poste Technicien) et administratif (3 postes secrétaire pédagogique)	<p>Emilie DEVAUX fait un point sur les recrutements en cours. : fait pour le poste de technicien et un emploi secrétariat. En cours pour les 2 autres emplois de secrétariat.</p> <p>Elle précise qu'une réunion est prévue prochainement avec le département BAT et ELEC afin de discuter du rattachement de la chargée de TP qui doit arriver au 20 novembre prochain.</p>			ED :	organiser réunion pour le rattachement de la chargée de TP	FAIT
6	Conseil des départements selon les nouveaux statuts votés	<p>Alexandre CAMINADA rappelle que dans les nouveaux statuts de l'école qui ont été voté lors du dernier Conseil d'Ecole de Polytech du 19/07/2023 en attente de validation par le Conseil d'Administration UniCA, il est prévu la mise en place des conseils des départements. Il propose de lancer le processus de mise en place de ces conseils avec pour objectif de finaliser la mise en place d'ici la fin de l'année.</p>			AC + ED :	faire calendrier pour mise	EN COURS

	en Conseil d'Ecole du 19/07/2023 : procédure et calendrier de mise en place	Le CDD discute de la composition de ces conseils et de l'accompagnement dont ils auront besoin pour y parvenir. Alexandre CAMINADA et Emilie DEVAUX vont proposer un calendrier et un canevas afin de déployer la mise en œuvre de ces conseils.	en place des conseils de perfectionnement	
7	RIPEC 2023/2024 : projet EQHO à discuter	<p>Alexandre CAMINADA rappelle que le référentiel UniCA concernant les EQHO a été mis jour dernièrement, mais que l'Université n'a toujours pas accepté de faire figurer nos spécificités propres à l'école.</p> <p>Alexandre CAMINADA propose par ailleurs, d'ajouter au référentiel EQHO 2023/2024 de PNS, deux nouvelles responsabilités, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur/directrice du département DLH - Référent numérique du département DLH (mission confiée à Christopher SCHALL) <p>Il précise que les missions relatives au directeur du département DLH sont actuellement en cours de discussion avec les membres du département concerné.</p> <p>Le CDD échange longuement sur les missions du directeur de département DLH et n'a pas de modification à apporter sur cette version.</p>		
8	Mobilité internationale : proposition de document de cadrage	<p>Marc GAETANO rappelle que ce document a été initié il y a déjà un moment et qu'entre-temps le règlement des études (RDE) a évolué en matière de mobilité.</p> <p>Le CDD passe en revue le document et procèdent au changement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modifier le 15/12 et remplacer par la date de fin d'année universitaire - Pour les alternants : il faut conserver une trace de l'accord de l'entreprise qui accorde la mobilité internationale <p>Commentaires du CDD :</p> <p>Après discussion, le CDD convient d'ajouter une étape dans la procédure, visant à vérifier auprès du service de Scolarité, le statut de l'étudiant avant son départ. Si l'étudiant n'est plus éligible, la mobilité sera annulée.</p>		
9	Levée de la séance + AG	Alexandre CAMINADA lève la séance à 16h15. Prochaine séance prévue le 16 novembre. Il ajoute que l'Assemblée Générale de rentrée se tiendra quant à elle, le 13 novembre prochain.		